Image not found or type unknown

Dettes de taxe foncières

Par **Gildra**, le **21/12/2020** à **22:18**

Mon époux est décédé depuis 3 ans. Il m'a laissé une dette d'impôt de 20 000,00 € (taxes foncières). Je ne travaille pas. Je perçois une aide de la caf de 400 €. J'ai reçu une saisie administrative à tiers détenteur. Les comptes de mon époux ont été fermé. Vont ils se tourner vers moi pour m'obligé à payer ? Aidez moi. Je ne sais plus quoi faire.

Cordialement.

R. Gh

Par **P.M.**, le **21/12/2020** à **22:33**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous avez accepté la succession et si les taxes foncières étaient sur des biens propres à votre ex-mari...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés